



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN FINLANDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Revue de la presse finlandaise

Le service de presse et de communication de l'Ambassade de France en Finlande propose quotidiennement, en français, une revue de la presse finlandaise. Les opinions et les jugements émis dans cette revue de presse ne sauraient engager la responsabilité de l'Ambassade. Cette revue est réalisée à partir de la lecture des titres suivants :

Aamulehti (AL), Helsingin Sanomat (HS), Hufvudstadsbladet (Hbl), Iltalehti (IL), Ilta-Sanomat (IS), Kaleva, Kanava, Kansan Uutiset (KU), Kauppalehti (KL), Keski-suomalainen (KS), Nykypäivä (NP), Suomen Kuvalehti (SK), Suomenmaa (SM), Turun Sanomat (TS), Demokraatti (Dem).

Mercredi 23 avril 2025

Politique étrangère	2
Visite de travail de la Présidente du Kosovo en Finlande	2
La ministre des Affaires étrangères, Elina Valtonen, accueille le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf.....	2
La princesse héritière Victoria de Suède est actuellement en visite en Finlande	2
Une visite de la princesse Victoria et de ministres suédois axée sur la sécurité d'approvisionnement	2
Réunions de la Banque mondiale et du FMI	3
La Finlande continue de manifester son soutien à l'Ukraine lors des réunions	3
Défense	3
La Finlande envisage un achat conjoint de chars d'assaut avec la Norvège, la Suède et la Lituanie	3
Mines antipersonnel	3
Voici comment le gouvernement justifie le retrait de la convention d'Ottawa	3
Economie	5
Le déficit des administrations publiques a atteint 4,4 % et la dette de 82,1 % du PIB en 2024.....	5
Social.....	6
Troisième préavis de grève des employés de l'État	6
Finances	6
Ermitage Partners et ses actionnaires pourraient devoir verser jusqu'à des dizaines de millions d'euros à l'État	6
Etat de droit.....	7
Les procureurs lancent un appel d'urgence concernant un problème juridique	7
Religion.....	8
Editorial.....	8
Le pape François avait un esprit révolutionnaire	8

Politique étrangère

Visite de travail de la Présidente du Kosovo en Finlande

La Présidente de la République du Kosovo, Vjosa Osmani Sadriu, effectuera une visite de travail en Finlande les 23 et 24 avril 2025 à l'invitation du Président de la République de Finlande, Alexander Stubb.

Le Président Stubb et la Présidente Osmani Sadriu s'entretiendront au Palais présidentiel mercredi 23 avril. Les discussions porteront sur des questions telles que les relations bilatérales entre la Finlande et le Kosovo, la guerre d'agression illégale menée par la Russie en Ukraine, la situation dans les Balkans occidentaux et la sécurité européenne. À l'issue de leurs entretiens, les Présidents tiendront une conférence de presse conjointe.

Au cours de sa visite, la Présidente Osmani Sadriu rencontrera également le Président du Parlement, Jussi Halla-aho, et la Ministre des Affaires étrangères, Elina Valtonen. Le programme de la présidente Osmani Sadriu comprend également une table ronde à l'Université d'Helsinki et une visite au siège de Nokia.

<https://www.presidentti.fi/en/president-of-kosovo-to-pay-working-visit-to-finland/>

La ministre des Affaires étrangères, Elina Valtonen, accueille le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, sera à Helsinki le 24 avril pour rencontrer la ministre finlandaise des Affaires étrangères, Elina Valtonen.

Les ministres discuteront des relations bilatérales entre les deux pays et des questions de sécurité régionale en Europe et en Afrique.

Les questions internationales multilatérales seront également à l'ordre du jour.

« La coopération entre l'Europe et l'Afrique repose sur des intérêts communs. La liberté, la sécurité et la stabilité constituent le fondement de relations économiques et commerciales plus étroites », a déclaré le ministre Valtonen.

Lors de sa visite à Helsinki, le ministre Attaf rencontrera également le président de la République, Alexander Stubb, et le ministre du Commerce extérieur et du Développement, Ville Tavio.

https://valtioneuvosto.fi/-/algerian-ulkoministeri-ahmed-attaf-tapaa-ulkoministeri-elina-valtosen-helsingissa-xa0-?languageId=en_US

La princesse héritière Victoria de Suède est actuellement en visite en Finlande Une visite de la princesse Victoria et de ministres suédois axée sur la sécurité d'approvisionnement

La princesse héritière Victoria fait partie d'une délégation suédoise venue en Finlande pour discuter de défense globale et de préparation aux crises. Participent notamment à la visite le ministre de la Protection civile Carl-Oskar Bohlin et le ministre de la Défense Pål Jonson.

Les Suédois veulent apprendre des Finlandais en matière de sécurité d'approvisionnement.

La Finlande et la Suède ont déjà annoncé l'automne dernier qu'elles allaient intensifier la planification et la coopération en matière de sécurité de l'approvisionnement. À cette époque, le ministre de l'Économie Rydman et le ministre suédois de la Protection civile Bohlin ont signé à Stockholm une politique de coopération sur la planification conjointe de la sécurité d'approvisionnement.

Les Suédois s'intéressent désormais au type de coopération entre les secteurs public et privé en Finlande. On espère que la réunion favorisera davantage la coopération entre les pays.

Mardi soir, la délégation a rencontré le Président finlandais Alexander Stubb.

Puis, un dîner organisé à l'ambassade de Suède, a rassemblé notamment le ministre des Affaires économiques Wille Rydman et la ministre de l'Intérieur Mari Rantanen.

Ce mercredi, au Centre culturel suédo-finlandais de Hanasaari, Espoo, se tiend un séminaire axé sur la sécurité de l'approvisionnement.

La princesse héritière suit le séminaire accompagnée d'une délégation composée notamment du ministre de la Protection civile Carl-Oskar Bohlin, du ministre de la Défense Pål Jonson, du ministre des Affaires rurales Peter Kullgren et du secrétaire d'État Daniel Liljeberg. Janne Känkänen, directeur de l'Agence finlandaise d'approvisionnement, a ouvert le séminaire puis Wille Rydman, ministre des Affaires économiques de Finlande, y a tenu un discours.
HS Yle

Réunions de la Banque mondiale et du FMI

La Finlande continue de manifester son soutien à l'Ukraine lors des réunions

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) tiennent leurs réunions de printemps à Washington du 21 au 26 avril. La Finlande y est représentée aux réunions par Leena Mörttinen, sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, et Olli Rehn, gouverneur de la Banque de Finlande.

La Finlande montre une fois de plus son soutien fort à l'Ukraine lors des réunions. La guerre d'agression de la Russie affecte la sécurité et la soutenabilité de la dette du monde entier, et en particulier celle des pays en développement, ainsi que la sécurité alimentaire.

Le Comité monétaire et financier discute, entre autres, de l'état de l'économie mondiale et des risques.

Dans ses recommandations politiques, le FMI souligne que la viabilité des finances publiques doit être assurée. Le FMI appelle à accroître la marge de manœuvre budgétaire et à renforcer la viabilité de la dette.

Le comité conjoint de développement du FMI et de la Banque mondiale discute, entre autres, de la manière de développer le secteur privé et de créer des emplois dans les pays en développement. La Finlande soutient ces efforts.

Vn

Défense

La Finlande envisage un achat conjoint de chars d'assaut avec la Norvège, la Suède et la Lituanie

La Finlande, la Norvège, la Suède et la Lituanie prévoient d'acheter conjointement des centaines de chars d'assaut. Le Premier ministre suédois Ulf Kristersson l'a annoncé cette information lors d'une conférence de presse avec le Premier ministre lituanien Gintautas Paluckas mardi. Les deux pays prévoient d'acquérir plusieurs centaines de chars d'assaut Combat Vehicle 90 de fabrication suédoise, connus sous le nom de CV90. La lettre d'intention devrait être signée ce printemps. Selon Kristersson, les achats conjoints accélèrent les livraisons, réduisent les coûts et profitent à l'industrie de la défense.

Les chars d'assaut CV90 sont fabriqués par BAE Systems Hägglunds à Örnsköldsvik, en Suède. Les forces de défense finlandaises utilisent des véhicules CV9030.

HS

Mines antipersonnel

Voici comment le gouvernement justifie le retrait de la convention d'Ottawa

Yle indique avoir obtenu des informations plus détaillées sur la manière dont le gouvernement justifie son projet de retrait de l'Accord d'Ottawa.

Selon les forces de défense, il n'existe actuellement aucun système d'arme capable de remplacer complètement les mines antipersonnel. C'est l'argument principal du gouvernement pour expliquer pourquoi la Finlande devrait se retirer du traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel.

Selon Yle, le gouvernement prévoit de publier d'autres justifications concernant son projet.

Les justifications comprennent des informations tirées d'un rapport préparé par les Forces de défense et d'une analyse de la politique de défense menée par le ministère de la Défense.

Le rapport des forces de défense et l'analyse du ministère de la Défense sont classifiés et ne seront pas rendus publics dans leur intégralité.

Yle n'a pas vu le rapport original des Forces de défense ni l'évaluation du ministère de la Défense, mais toutefois Yle a reçu des informations sur les justifications sur lesquelles s'appuie le gouvernement.

La Finlande a abandonné les mines antipersonnel en 2011 lorsqu'elle a décidé d'adhérer au Traité d'Ottawa. La Finlande disposait alors de plus d'un million de mines antipersonnel. À cette époque, les mines étaient préparées pour être utilisées de plusieurs manières : rendre difficile le déminage des mines antichars, infliger des pertes à l'ennemi, empêcher l'utilisation de zones et de bâtiments, faciliter le contrôle des zones difficiles d'accès et créer la peur chez l'ennemi. Lorsque la Finlande a adhéré à la Convention d'Ottawa, le stockage, la fabrication et l'utilisation de mines ont été interdits.

Les avantages des mines dans la guerre n'étaient pas contestés à l'époque, mais elles constituaient un « problème politique » et une atteinte à la réputation de la Finlande.

Par exemple, en 2003, lors des préparatifs en vue de l'adhésion au traité, on disait que les mines avaient des avantages militaires et qu'elles étaient adaptées à la défense sur la base de la conscription. En 2010, on estimait qu'il n'existait aucun autre moyen de ralentir les mouvements ennemis de la même manière.

Lorsque la Finlande a abandonné ses mines, des systèmes de remplacement ont été achetés. Le retour des mines est désormais justifié par l'évolution de l'environnement sécuritaire et du paysage des menaces.

Lorsque l'accord venait d'être signé en 2012, le rapport de défense considérait que la menace d'un conflit militaire généralisé était faible, même si elle ne pouvait être exclue.

Même après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, les forces de défense ont publiquement soutenu la ligne politique de l'époque. « Les méthodes de défense et nos concepts opérationnels ont changé, donc les mines antipersonnel ne sont pas une question d'actualité pour nous », avait déclaré Timo Kivinen, commandant des forces de défense en mars 2022.

Aujourd'hui, l'évaluation de la possibilité d'une attaque et de l'importance des mines a changé. À l'automne dernier, le gouvernement écrivait dans son rapport sur la défense : « La Finlande doit avoir, avec des ressources nationales et dans le cadre de l'OTAN, la capacité continue de répondre à une pression militaire de grande ampleur et à long terme et à une guerre à grande échelle qui dure des années. »

Selon Yle, dans le contexte actuel de menaces changeantes, les mines et leurs effets directs et indirects ne peuvent pas être remplacés, estiment maintenant les Forces de défense, qui ont préparé une étude dite « d'alerte aux mines » à la demande du ministère.

L'étude aborde la nécessité et les opportunités pour les forces de défense d'améliorer leurs performances dans l'environnement actuel, en tenant compte des leçons tirées de la guerre en Ukraine et des développements technologiques.

Selon Yle, l'étude couvre également les systèmes aériens et terrestres sans pilote, ainsi que les munitions et les bombes à fragmentation. Les forces de défense ont également trouvé ces systèmes utiles et ont également lancé des projets connexes.

Contrairement aux mines antipersonnel, ces systèmes ne sont toutefois pas interdits et les Forces de défense peuvent planifier normalement leurs acquisitions.

Mais afin de rendre les mines antipersonnel disponibles, le gouvernement propose de se retirer de la Convention d'Ottawa. Le gouvernement a publié son projet (cf. revue de presse du 22.4).

Dans ce document, le gouvernement justifie que les mines sont une arme simple et bon marché et ne peuvent pas être complètement remplacées par d'autres systèmes. Les mines ralentissent les mouvements de l'ennemi et améliorent l'efficacité des autres armes. Les mines peuvent être fabriquées localement et elles résistent bien au stockage, indique le projet.

Selon les informations de Yle, un rapport non public des Forces de défense justifie également les mines antipersonnel en arguant qu'elles sont faciles à fabriquer en grande quantité. La fabrication aurait probablement lieu en Finlande, car la majorité des pays sont membres du Traité d'Ottawa et il n'existe pas de marché international pour les mines antipersonnel.

Le ministère de la Défense a, de son côté, préparé une analyse de la politique de défense. Il a pris en compte les possibilités d'enquête, de coopération en matière de défense et de production de mines des forces de défense.

Selon le ministère, la situation sécuritaire pourrait se détériorer rapidement.

Selon Yle, le Parlement est mécontent du fait que le gouvernement n'ait informé les partis d'opposition que superficiellement des justifications de sa solution sur le retrait de la convention d'Ottawa avant de rendre sa proposition publique juste avant les élections municipales, début avril. En effet, il s'agit d'une question de principe majeure et d'un accord international.

Les membres des commissions des affaires étrangères et de la défense espèrent pouvoir examiner non seulement les documents de base, mais également le rapport classifié des forces de défense.

L'ancien ministre de la Défense et chef du Parti du centre, Antti Kaikkonen, membre de la commission des affaires étrangères, affirme que son propre parti et lui-même sont favorables au retour des mines. Kaikkonen estime toutefois que les rapports originaux des forces de défense et du ministère de la défense auraient déjà dû être présentés au Parlement.

« Il serait bon que toutes les informations pertinentes soient mises à la disposition des membres de la commission. Et ce serait bien si cela avait déjà été le cas », dit Kaikkonen.

Le président de la commission des affaires étrangères, Johannes Koskinen (PSD), estime que la commission demandera les documents – si ce n'est pas immédiatement, au plus tard lorsque le projet du gouvernement sera soumis au Parlement. « La commission des affaires étrangères et la commission de la défense doivent disposer des informations nécessaires », déclare Koskinen, soulignant le droit du Parlement à l'information.

Aujourd'hui mercredi, la commission des affaires étrangères discutera et recevra des informations préliminaires sur le projet du gouvernement qui sera soumis plus tard au Parlement.

Yle

Economie

Le déficit des administrations publiques a atteint 4,4 % et la dette de 82,1 % du PIB en 2024

Selon les données préliminaires de Statistic Finland, le déficit public général s'élevait à 12,2 milliards d'euros soit 4,4 % du PIB en 2024. La dette brute consolidée des administrations publiques à la fin de 2024 s'élevait à 226,7 milliards d'euros, soit 82,1 % du PIB.

Le déficit des administrations publiques s'est creusé

Le déficit des administrations publiques, ou emprunt net selon les comptes nationaux, s'élevait à 12,2 milliards d'euros en 2024. Selon les données préliminaires communiquées à Eurostat par Statistic Finland, la situation financière des administrations publiques s'est affaiblie de 4,0 milliards d'euros par rapport à l'année précédente.

Par rapport à 2023, le déficit du gouvernement central s'est creusé et la détérioration de la situation financière des collectivités locales s'est arrêtée. L'évolution du déficit des administrations publiques a été principalement affectée par la baisse de l'excédent des fonds de sécurité sociale à moins d'un milliard d'euros. Les fonds de pension liés aux revenus affichent toujours un excédent important, mais d'autres fonds de sécurité sociale sont déficitaires de plus d'un milliard d'euros. L'excédent des fonds de pension liés aux revenus s'élevait à environ 2,0 milliards d'euros et le déficit des autres fonds de sécurité sociale à environ 1,3 milliard d'euros.

Le déficit du gouvernement central s'est élevé à 10,0 milliards d'euros, soit environ 1,0 milliard d'euros de plus que l'année précédente. Le déficit du secteur des collectivités locales s'élevait à 2,8 milliards d'euros en 2024, quasiment inchangé par rapport à l'année précédente.

La dette brute consolidée des administrations publiques (dette EDP) s'élevait à 226,7 milliards d'euros à la fin de 2024.

La dette a augmenté de 15,2 milliards d'euros en 2024. La dette de l'État a augmenté de 14,0 milliards d'euros et celle des collectivités locales a augmenté de 1,8 milliard. La dette des caisses de sécurité sociale a diminué de 1,3 milliard d'euros.

<https://stat.fi/en/publication/cm1kci8357j2207w7ed9wp2k>

Social

Troisième préavis de grève des employés de l'État

Les syndicats des employés de l'État ont émis un troisième préavis de grève pour le mois de mai. La grève touchera plus de 5 500 employés dans plusieurs endroits, notamment la police, les centres des urgences et les douanes. La grève est prévue débuter le 8 mai à 00h01 et se terminer le 9 mai à 23h59.

Il y a 76 000 fonctionnaires et employés couverts par la convention collective de la fonction publique d'État.

Les organisations syndicales négocient depuis janvier avec l'État de nouvelles conventions collectives et de nouveaux accords dans la fonction publique.

« Malheureusement, nous sommes contraints de poursuivre et d'étendre les grèves. L'employeur n'est toujours pas prêt à accepter les augmentations générales de salaire que les fonctionnaires méritent sans aucun doute. Cela témoigne d'un manque incompréhensible de respect envers le personnel », ont déclaré les organisations syndicales dans un communiqué.
HS

Finances

Ermitage Partners et ses actionnaires pourraient devoir verser jusqu'à des dizaines de millions d'euros à l'État

En quelques années seulement, Ermitage Partners est devenue une star du secteur de la gestion d'actifs finlandais. Elle a dirigé plus d'un milliard d'euros de fonds d'investisseurs finlandais vers des fonds étrangers.

La société opérait toutefois sans licence de l'Autorité de surveillance financière (Fiva). Cette dernière a demandé à la police d'Helsinki d'enquêter sur Ermitage en 2023.

Aujourd'hui les dirigeants d'Ermitage Partners sont accusés de délit de services d'investissement, un délit rare en Finlande. Sont poursuivis notamment le président du conseil d'administration Jérôme Bouix, le directeur général Mikael Salin et un employé. Un autre employé est accusé d'avoir aidé et encouragé un crime lié aux services d'investissement.

Aujourd'hui, le procureur exige que la société d'investissement Ermitage Partners et ses associés restituent à l'État les produits substantiels du crime. Selon les informations de Helsingin Sanomat, la demande du procureur vise au total 17 personnes et entreprises.

On ne sait pas quel est le montant exact des produits du crime qui doivent être restitués.

Entre 2020 et 2023, Ermitage a levé plus d'un milliard d'euros d'actifs d'investissement auprès des Finlandais en peu de temps. La clientèle comprend des centaines de personnes issues du monde des affaires finlandais. Selon Ermitage, les fonds ont été investis dans des fonds de capital-investissement étrangers.

Malgré les sommes importantes et la croissance rapide, les autorités finlandaises n'avaient en aucune façon supervisé les opérations d'Ermitage. Le président du conseil d'administration de l'entreprise, Jérôme Bouix, a déclaré en 2023 que l'entreprise n'avait pas besoin de permis pour ses opérations. « Nous sommes les yeux et les oreilles des investisseurs étrangers sur le marché finlandais. Nous ouvrons des portes et aidons les gens à se rencontrer. »

Après que Helsingin Sanomat a publié un article sur le sujet, en 2023, Fiva a arrêté les opérations d'Ermitage. Selon l'autorité, la société offrait des services d'investissement sans licence appropriée.

D'anciens employés d'Ermitage proposent désormais des services similaires via une société établie en Suède. L'Autorité suédoise de surveillance financière supervise ses opérations.

HS

Etat de droit

Les procureurs lancent un appel d'urgence concernant un problème juridique

Le parquet prévient que les suspects d'actes criminels pourraient ne pas être condamnés en raison d'un problème juridique : en Finlande la police n'a pas besoin d'une décision de justice pour étudier le contenu d'un appareil électronique.

Le risque est donc qu'un grand nombre de crimes ne soient pas résolus à cause de cela, indique le ministère public dans un communiqué envoyé au ministère de la Justice. Il a été signé par le procureur général Ari-Pekka Koivisto et la procureure d'État Leena Metsäpelto.

La Cour de justice de l'Union européenne a statué en octobre dernier que la police doit, en principe, demander l'autorisation préalable d'un tribunal ou d'un autre organe administratif indépendant pour examiner le contenu d'un téléphone portable. Selon la Cour de justice de l'UE, l'accès aux données contenues dans un téléphone portable peut permettre de tirer des conclusions précises sur la vie privée d'une personne. Il pourrait s'agir d'une atteinte très grave aux droits fondamentaux.

Or, ce n'est pas comme ça que ça marche en Finlande. Une fouille d'appareil peut être décidée par un fonctionnaire habilité à procéder à une arrestation, comme par exemple le responsable de l'enquête pénale.

Le problème concerne les études d'appareils électroniques effectuées par la police et d'autres autorités d'enquête criminelle. Les autorités y examinent le contenu des téléphones portables, des ordinateurs et d'autres appareils des suspects criminels et d'autres individus.

Le ministère de la Justice prépare actuellement une réforme juridique visant à garantir que la pratique finlandaise soit conforme aux arrêts de la Cour de justice de l'UE.

Selon le projet de loi, la décision pourrait toujours être prise par un fonctionnaire autorisé à procéder à une arrestation à l'avenir, mais contrairement à la situation actuelle, la décision devrait généralement être soumise à un tribunal pour confirmation. Le tribunal approuverait ou rejeterait l'étude de l'appareil. Les autorités d'enquête criminelle ne pourront examiner le contenu des appareils qu'après confirmation par le tribunal.

Selon le parquet, il est nécessaire de mettre en œuvre la réforme juridique le plus rapidement possible. « La procédure prévue par la loi actuelle sur les mesures coercitives comporte des risques quant à la possibilité d'utiliser comme preuve devant les tribunaux les informations obtenues grâce à la fouille des appareils et quant à la durée de cette utilisation. La pratique judiciaire est déjà incohérente à cet égard », déclare le parquet dans le communiqué adressé au ministère de la Justice.

Le ministère public considère qu'il est évident que la Cour de justice de l'UE pourrait interpréter les perquisitions d'appareils effectuées en Finlande de la manière actuelle comme étant contraires au droit de l'UE. Par conséquent, les preuves obtenues grâce aux recherches d'appareils risquent d'être écartées par la suite.

Le ministère public estime également qu'il existe un risque que les perquisitions d'appareils ne soient plus possibles si la réforme juridique se fait attendre. Alors, un grand nombre de crimes resteront non résolus.

« Il faudrait corriger la législation avant qu'on se retrouve dans une telle impasse en matière d'enquête », souligne le ministère public.

Le ministère de la Justice a déclaré qu'il souhaitait préparer la réforme juridique rapidement, dès ce printemps.

Toutefois, au cours de la soumission du projet à avis et commentaires, des critiques ont été formulées à l'égard du projet, même si la réforme elle-même était largement considérée comme nécessaire.

Le chancelier de la Justice et plusieurs autres institutions ont été particulièrement surpris par le projet de loi, notamment par le fait qu'il appartiendrait toujours à l'agent autorisé à procéder à une arrestation de décider d'une fouille de l'appareil, et que le rôle du tribunal serait seulement de confirmer ou de rejeter la décision.

Par exemple, l'Association des juges finlandais, le Barreau finlandais et les douanes estiment que la loi devrait stipuler que le tribunal décide d'une fouille d'appareil à la demande d'un fonctionnaire autorisé à procéder à une arrestation.

HS

Religion

Editorial

Le pape François avait un esprit révolutionnaire

L'énorme attention suscitée par la mort du pape François témoigne de la grande importance que le mandat de douze ans de l'Argentin Jorge Mario Bergoglio (1936-2025) a eu pour l'Église catholique, pour les quelque 1,3 milliard de catholiques du monde et pour l'humanité en général, écrit l'éditorialiste du Helsingin Sanomat.

Au début des années 2000, l'Église catholique semblait être une institution obscure protégeant son propre pouvoir et sa position des changements dans le monde, se concentrant principalement sur les débats sur les questions sexuelles et cachant les abus sur les enfants dans l'Église.

Dans la nécrologie du pape François, on évoque toujours ces choses, mais pas seulement. Cela montre que beaucoup de choses ont changé dans l'Église. À l'ère de François, l'Église a élargi ses horizons et s'est ouverte aux gens et à l'époque d'une manière nouvelle. L'Église catholique est redevenue pertinente.

Bergoglio s'est révélé lorsqu'il a choisi son nom de pape d'après François d'Assise (1182-1226), ami des pauvres et des animaux, une des figures les plus connues et les plus aimées de l'histoire du christianisme. Mais pour le chef de la riche Église catholique, la doctrine de la pauvreté est une exigence assez difficile. Le pape François a essayé de le mettre en œuvre autant que possible.

Son encyclique la plus significative en termes d'impact est celle de 2015, *Laudato si'*, dans laquelle le Pape lance un appel fort à la justice sociale et à la protection de l'environnement.

Lorsque les représentants de 195 pays se sont mis d'accord à Paris en décembre 2015 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les représentants de nombreux pays ont cité le pape dans leurs discours. C'était quelque chose d'inédit. L'Église catholique a passé des centaines d'années à se demander si elle pouvait admettre qu'elle avait tort à propos de Galilée. Soudain, l'Église s'est retrouvée à l'avant-garde de la demande de solutions fondées sur la science pour sauver la terre.

Le pontificat de François est arrivé à un moment de crise. La crise financière a affaibli la confiance dans l'économie monétaire, l'Occident fait face à une adversité et le changement climatique a repoussé les limites de la croissance. Les crises se succèdent, la confiance en soi vacille.

La science, la technologie et l'économie semblaient depuis longtemps capables d'apporter des réponses aux grandes questions de l'humanité, mais soudain, une demande de discussion morale est apparue. Elle a été offerte par ce jésuite de Buenos Aires, premier pape de l'Église catholique originaire d'Amérique latine.

La doctrine de la pauvreté était une exigence assez difficile.

François s'est opposé à la tentative de diviser les problèmes du monde en crises sociales, économiques et écologiques, par exemple. Selon lui, il s'agit d'une crise culturelle majeure qui se manifeste à de nombreux niveaux différents. Les paroles du Pape lui survivront : « Les réalisations scientifiques les plus brillantes, les capacités technologiques les plus étonnantes et la croissance économique la plus incroyable se retourneront inévitablement contre l'homme si elles ne sont pas combinées avec un véritable progrès social et moral. »

HS